



Déclaration liminaire de la FSU au CHSCT Départemental du jeudi 10 décembre 2020.

Monsieur le Président du CHSCT, Mesdames, Messieurs,

Cette rentrée 2020 a été particulièrement éprouvante pour les enseignants et tous les personnels, placée sous une pandémie qui interroge nos pratiques et nous inquiète pour la santé de nos élèves, la nôtre, ainsi que celle de notre famille et de nos collègues.

La charnière des vacances d'automne a renforcé ces angoisses avec l'accumulation d'une attaque, un attentat contre un de nos collègues, le renforcement de la pandémie et des annonces ministérielles rapidement changeantes. Nous comprenons les impératifs liés au risque sanitaire, les impératifs liés au terrorisme mais nous ne pouvons accepter des consignes changeantes dans des délais aussi courts et qui demandent aux équipes une réflexion intense pendant leur période de congés.

L'assassinat de Samuel Patty a montré que le métier d'enseignant est au cœur de notre République. Tel un phare, chaque enseignant essaie de lutter contre l'obscurantisme et tente d'émanciper les élèves. Cette émancipation, cette capacité de faire ses propres choix, cette capacité à réfléchir sur notre monde pour le mettre en perspective avec ses valeurs familiales, son expérience et son histoire, est un des piliers de l'école, inscrite au préambule du code de l'éducation depuis sa création.

Il est regrettable aujourd'hui que les enseignants en soient privés, que leur professionnalisme de terrain, leur capacité de réflexion se limite à l'application de consignes diffusées prioritairement dans les médias. Il est regrettable que dans ces temps troublés, aucun temps ne leur soit accordé pour prendre du recul, se recueillir et leur permettre de prendre en charge leurs élèves dans les meilleures conditions. Il est d'autant plus regrettable que les échelons entre les enseignants et le ministre ne soient plus que des rouages déshumanisés qui se bornent à faire appliquer des consignes qui détruisent l'école publique, laïque, gratuite à laquelle nous sommes tant attachés.

Notre école, une école humaniste, une école émancipatrice, une école qui œuvre à l'émancipation à la réussite de tous les élèves mérite mieux.

Notre école, et surtout ses personnels, mérite que ses membres soient réellement pris en considération. Elle mérite du temps, de la concertation, du faire ensemble, meilleure arme pour créer le vivre ensemble. Elle mérite que ses personnels soient réellement pris en compte.

Elle mérite que tous les enfants à comportement particulier puissent être pris correctement en charge et bénéficient des accompagnements les plus adaptés, de temps avec AESH plus conséquents. Elle mérite que le matériel qui est fourni aux enseignants, tels les masques, ne soit pas dangereux pour leur santé.

Alors qu'une grande partie de nos compatriotes est confinée, les enseignants de la maternelle au lycée continuent leur mission pour permettre aux parents de travailler ou de télétravailler. La priorité, avant d'être sanitaire, est bien économique. Nous prenons acte de cette décision. Elle ne peut être sans conséquence. Des collègues tomberont malade, nous espérons sans issue fatale, mais nous souhaitons que la reconnaissance de la COVID - 19 en maladie professionnelle puisse être effective afin que nos collègues, et leur famille, puissent être réellement pris en charge.

L'application du jour de carence en cas de symptômes et de test positif est indigne de notre institution qui nous impose de nous retrouver dans des classes surchargées, qui nous impose un protocole à adapter "quand c'est possible", mais surtout qui nous impose un protocole qui laisse les équipes, les directeurs, les proviseurs, les principaux, seuls, sans aide et sans moyens supplémentaires tant financiers que matériels ou humains.

Nous pouvons nous interroger sur ces modalités. Que signifie ce “quand c’est possible ?” Une façon de se désinvestir et de laisser la responsabilité aux équipes en cas de problème ? Une façon de désengager l’Etat de sa responsabilité et de la laisser retomber sur les personnels en cas de problème ?

Nous espérons que non. Nous espérons que notre administration saura défendre nos collègues si une situation dramatique devait se produire.

Beaucoup de postes spécifiques ont été malmenés pendant cette période. Leurs missions ont été transformées avec la livraison des fournitures nécessaires aux mesures sanitaires, la mise en place du protocole dans les établissements, au détriment de leurs fonctions déjà forts nombreuses et indispensables. Travailler plus à moyen constant voire en gagnant moins devient le leitmotiv dans l’Education Nationale.

Le recrutement de personnels, professeurs, AED, administratifs, santé, mais aussi d’agents territoriaux (pour assurer un nettoyage et une désinfection des salles) s’impose. Le recours à quelques contractuels pour quelques mois serait-il suffisant ?

L’année 2019 a été marquée par le suicide de notre collègue Christine Renon. Ce drame a montré la surcharge de travail imposée aux directeurs d’école. Une grande consultation a été organisée pour améliorer leurs conditions de travail. Des réunions ont été organisées par les IEN. Des propos ont été recueillis. Qu’en reste-t-il ? Aucune information descendante n’a été donnée. Les tâches administratives ne se sont pas allégées, elles ont même été augmentées en raison de la Covid. La seule réponse institutionnelle a été l’annonce d’une prime de 450 € que les collègues attendent toujours.

Des collègues prennent toujours en charge des élèves à profils de plus en plus “inappropriés” avec des violences de plus en plus signalées par des fiches RSST de plus en plus nombreuses témoignant toujours d’une grande souffrance.

Et les fiches peuvent continuer à rester sans retour malgré la demande déjà formulée des représentants des personnels qu’un retour systématique soit fait.

Actuellement, de nombreuses causes ont entraîné nombre de personnels au bord de l’épuisement voire à l’épuisement.

Dans notre département, ces 6 derniers mois, c’est plus d’une cinquantaine de fiches SST qui ont été rédigées. Au-delà de la complexité des problématiques soulevées qui exigent qu’un réel travail de fond et de prévention soit mené, très peu de solutions durables ont été apportées. Nous regrettons aussi que l’administration ne prenne pas contact avec les agents déclarant après l’envoi de leur fiche. En effet, la rédaction d’une fiche SST demande aux agents beaucoup d’énergie et est presque toujours relative à une souffrance, un mal être des personnels. Dans ce cadre, l’absence de réponse renvoie chez les agents une image négative, un manque de confiance vis à vis de l’administration et du CHSCT par la même occasion, en plus d’accentuer l’impact de la situation, de l’incident, du mal être sur l’agent.

Les organisations syndicales accordent une importance particulière à apporter une réponse personnalisée à tous les agents déclarant, qu’ils soient personnels d’éducation ou chef d’établissement, parfois parents mais parallèlement, c’est l’administration qui doit solutionner le problème et procéder à une réelle évaluation des risques afin d’assurer aux agents leur santé et leur sécurité dans le cadre de l’exercice de leur métier

Mis bouts à bouts, les dysfonctionnements et l’inertie existante dans le traitement des fiches et donc des incidents dans notre département, décourage les agents de rédiger des fiches alors que certaines situations sont alarmantes, conscients que leurs problèmes sont aussi liés à la politique d’austérité et autoritaire du ministère. Nous sommes sur le terrain chaque jour, nous le savons, les fiches traitées aujourd’hui ne sont que la partie émergée de l’iceberg.

Dans ce cadre, la FSU souhaite soumettre plusieurs propositions à l’administration :

-La prise de contact systématique par l’administration avec les personnels déclarant les incidents via les fiches SST. Par ailleurs, lorsqu’une fiche est traitée, nous demandons à être informés des interventions faites par l’administration ou par les collectivités dans une logique de suivi des fiches. Nous demandons également à être destinataires de toutes les fiches.

-Des réunions des groupes de travail plus fréquentes dans un souci d’efficacité dans le traitement des situations.

-la création d'un groupe de travail « risques sanitaires » pour évaluer l'impact des protocoles sanitaires sur les risques professionnels nous semble aussi opportun au vu du nombre de fiches SST rédigées à ce propos et des nombreuses remontées que nous avons.

-une réflexion autour de la mise en place d'un protocole de médiation dans le cas de conflits relationnels au sein des établissements afin d'encourager la rédaction de fiches.

-la mise en œuvre d'une campagne pédagogique dans les établissements autour du CHSCT, lors de la pré-rentrée par exemple, dans une logique de renforcement de l'instance (identification, fonctionnement, missions, membres, outils) et donc de prévention.

Il nous paraît incontournable de renforcer les CHSCT à l'heure où les conditions de travail et de santé des personnels n'ont jamais été aussi dégradées et fragilisées, que ce soit par la crise sanitaire, les hausses d'effectifs, la pression sur les postes, la dévalorisation médiatique, des réformes qui s'enchainent, la dégradation des conditions salariales, la gestion des élèves, l'alourdissement de la charge de travail, sans oublier, comment le pourrait-on, la gestion des élèves mais aussi des parents, avec son lot de violences pouvant défier l'entendement. C'est le travail du CHSCT qui par son expertise a prouvé de son intérêt en particulier dans le contexte actuel. La disparition des CHSCT supprimerait toute vision collective en matière de prévention et entraînerait de fait l'abandon d'une des missions essentielles de cette instance, à savoir : contribuer à la protection de la santé physique et mentale et à la sécurité des agents.

Dans ce contexte plus que jamais l'article L. 4121-1 du Code du travail prend tout son sens: "l'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés".

Pour l'ensemble des personnels, nous le redisons en ce jour.